

Envoyé en préfecture le 24/02/2021

Reçu en préfecture le 24/02/2021

Affiché le 25 FEV. 2021

ID : 074-247400112-20210223-D_2021_13-DE

2021- 13 COMMANDE PUBLIQUE/ MODIFICATION RECTIFICATIVE DU MARCHE PUBLIC RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF SUR
LE SITE DES EBEAUX A CRUSEILLES - LOT N° 8 SERRURERIE



République Française

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES

LE 23 FEVRIER 2021

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles, dûment convoqué le mercredi 17 février 2021, s'est réuni au siège de la CCPC - 268, route du Suet - 74350 CRUSEILLES, sous la présidence de M. Xavier BRAND, Président

Etaients présents ou représentés :

Commune d'Allonzier la Caille

Mme Claire MEGARD, Mme Catherine SGRAZZUTTI, Mme Cécilia HORCKMANS

Commune d'Andilly

M. Gérard LACROIX (Suppléant)

Commune de Cernex

M. Vincent TISSOT, Mme Virginie JACOTTET

Commune de Copponex

M. Julian MARTINEZ, Mme Geneviève NIER

Commune de Cruseilles

Mme Sylvie MERMILLOD, M. Cédric DECHOSAL, Mme Valérie PERAY, M. Claude ANTONIELLO, Mme Sonia EICHLER, M. Daniel BOUCHET, Mme Chrystel BUFFARD, M. Jean PALLUD, M. Jérôme JONFAL

Commune de Cuvat

Mme Julie MONTCOUQUIOL, M. Philippe CLERJON

Commune du Sappey

M. Pierre GAL

Commune de Menthonnex en Bornes

M. Guy DEMOLIS, Mme Nathalie HENRY

Commune de Saint-Blaise

Mme Christine MEGEVAND

Commune de Villy le Bouveret

M. Jean-Marie TERRASSON (Suppléant)

Commune de Villy le Pelloux

Mme Charlotte BOETTNER

Commune de Vovray en Bornes

M. Xavier BRAND

Quorum : nombre total de délégués en exercice 28 ; présents ou représentés : 26 Absents : 2

Secrétaire de séance : M. Cédric DECHOSAL

Date d'affichage : 25 FEV. 2021

**OBJET : MODIFICATION RECTIFICATIVE DU MARCHE PUBLIC RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN
COMPLEXE SPORTIF SUR LE SITE DES EBEAUX A CRUSEILLES - LOT N° 8 SERRURERIE**

Envoyé en préfecture le 24/02/2021

Reçu en préfecture le 24/02/2021

Affiché le 25 FEV. 2021

ID : 074-247400112-20210223-D_2021_13-DE

2021- 13 COMMANDE PUBLIQUE/ MODIFICATION RECTIFICATIVE DU MARCHÉ PUBLIC RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF SUR LE SITE DES EBEAUX A CRUSEILLES - LOT N° 8 SERRURERIE

MODIFICATION RECTIFICATIVE DU MARCHÉ PUBLIC RELATIF A LA CONSTRUCTION D'UN COMPLEXE SPORTIF SUR LE SITE DES EBEAUX A CRUSEILLES - LOT N° 8 SERRURERIE

Monsieur le Président rappelle que par délibération n°2018-12 du 27 février 2018, le Conseil communautaire l'a autorisé à signer les marchés publics pour les travaux relatifs à la construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES. Cette opération est assurée en co-maîtrise d'ouvrage avec la Commune de CRUSEILLES pour un montant initial total de 6 032 834,65 € HT, soit 7 239 401,58 € TTC.

Il expose que par délibération n°2021-07 du 26 janvier 2021, le Conseil a approuvé des modifications du programme de travaux concernant le lot n°8 « serrurerie » attribué à l'entreprise METALLERIE GIROUD. Parmi les prestations supplémentaires à réaliser, il s'avère que la modification de la pose du garde-corps de la grande coursive a été intégrée par erreur. Il est donc nécessaire de modifier l'avenant n°5 non encore signé. Par ailleurs, des prestations en plus-value concernant la pose d'un portail d'accès à la salle socio-culturelle et d'une protection des réseaux d'eaux pluviales dans le parking doivent être ajoutées au marché public.

Les prestations nouvelles induisant des plus et moins-values, la modification du marché public représenterait au total une augmentation nette de 554 € HT (664,80 € TTC). Cette modification, cumulée aux avenants précédents, représenterait une augmentation totale de 9,79 % du montant initial du lot.

Monsieur le Président précise que l'augmentation du montant initial du lot étant supérieure à 5 % au regard du cumul des précédents avenants dans le cadre d'un marché excédant les seuils européens, la Commission d'appel d'offres s'est réunie le 12 février 2021 et a émis un avis favorable sur la conclusion de l'avenant.

Le projet d'avenant ci-dessus exposé et ses annexes relatives au descriptif des travaux sont joints à la présente délibération.

Monsieur le Président invite donc l'Assemblée à examiner ce dossier.

**Le Conseil Communautaire
de la Communauté de Communes du Pays de Cruseilles,
entendu l'exposé du Président, après en avoir délibéré, à l'unanimité**

- **DECIDE** d'abroger la délibération n°2021-07 en date du 26 janvier 2021 approuvant la modification par avenant n°5 de lot n°8 « serrurerie » relatif à la construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux
- **AUTORISE** Monsieur le Président à signer, dans les conditions sus-énoncées, la modification de marché public par avenant rectificatif du lot n°8 « Serrurerie » pour un montant en plus-value de 554 € HT.

Acte certifié exécutoire le :
Le Président
Xavier BRAND



Envoyé en préfecture le 24/02/2021

Reçu en préfecture le 24/02/2021

Affiché le



ID : 074-247400112-20210223-D_2021_13-DE



MODIFICATION DE MARCHÉ PUBLIC N° 5 AVENANT

A. Identifications des parties et du marché public

Acheteur :

COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS DE CRUSEILLES
268, Route du Suet
74350 CRUSEILLES
Téléphone : 04 50 08 16 16
@ : ccpc@ccpaysdecruseilles.org

Objet et procédure du marché public :

Objet de l'opération : Construction d'un complexe sportif sur le site des Ebeaux à CRUSEILLES
Lot n° 8 Serrurerie

Marché public passé selon un appel d'offres ouvert (article 42 1° a de l'ordonnance n° 2015-899 du 23 juillet 2015 et articles 25-I.1° et 67 à 68 du Décret n° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics)

Titulaire du marché public :

METALLERIE GIROUD
Luponnas
BP 22
01540 VONNAS
Tél. : 04 74 50 03 45
@ : giroud-sas@orange.fr
SIRET : 489 360 826 00015

Date d'examen du projet d'avenant par la Commission d'appel d'offres (CAO) :

Le mercredi 13 janvier 2021 à 14h00. La Commission d'appel d'offres a émis un avis favorable.

Montant initial du marché public :
232 966,60 € HT soit 279 559,92 € TTC

Modifications du marché public antérieures :

Nature de l'acte modifiant le montant du marché public	Numéro de l'acte	Date de l'acte	Nouveau montant
Avenant	1	16/09/2019	237 666,60 € HT
Avenant	2	13/01/2020	239 366,60 € HT
Avenant	3	06/05/2020	245 366,60 € HT
Avenant	4	28/09/2020	255 216,60 € HT

B. Objet de la modification du marché public

Le présent document a pour objet de modifier la réalisation de certaines prestations initialement prévues au marché public.

ARTICLE 1 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de procéder aux travaux supplémentaires ci-après :

- Fourniture et pose d'un portail pour accès à la salle socio-culturelle
- Fourniture et pose d'une protection des réseaux d'eaux pluviales (EP) dans le parking
- Fourniture et pose des grilles de ventilations dans l'aire d'évolution (AE)
- Augmentation de la hauteur de la porte du parking
- Pose d'un garde-corps complémentaire sur le mur rampant de l'entrée du parking
- Installation d'une grille caillebotis.

Le détail technique et financier des travaux figure en annexe de la présente modification.

ARTICLE 2 :

L'acheteur demande au titulaire, qui accepte, de ne pas procéder aux travaux faisant l'objet des prix listés comme suit dans la décomposition du prix global et forfaitaire (DPGF) du marché :

- modification du garde-corps de l'escalier principal (barreaudage au lieu du verre)
- Art 6.4.1.2
- Art 6.5.1.1
- Art 7.4.1.1
- Art 9.1.1.1
- Art 6.6.1.3
- Art 6.6.1.4
- Art 6.8.1.1
- Art 7.5.1.3
- Art 7.5.1.4
- Art 9.2.1.1

Envoyé en préfecture le 24/02/2021

Reçu en préfecture le 24/02/2021

Affiché le

SLO

ID : 074-247400112-20210223-D_2021_13-DE

ARTICLE 3 :

Le montant des travaux modifiés représente une plus-value de **554 € HT, soit 664,80 € TTC.**

La présente modification cumulée aux modifications ci-dessus exposées représente donc une augmentation de **9,79 %** du montant initial du marché public.

Le nouveau montant du marché public s'élève à **255 770,60 € HT, soit 306 924,72 € TTC.**

ARTICLE 4 :

Toutes les clauses et conditions générales du marché public initial demeurent applicables pour autant qu'elles ne sont pas contraires aux nouvelles dispositions contenues dans la présente modification, lesquelles prévalent en cas de différence.

ARTICLE 5 :

Le titulaire renonce à toute réclamation et à tout recours pour tous faits antérieurs à la signature et pour l'objet de la présente modification.

C. Signatures des parties

A CRUSEILLES, le

Le titulaire,

L'acheteur,
Le Président

Signature et cachet

Xavier BRAND

Envoyé en préfecture le 24/02/2021

Reçu en préfecture le 24/02/2021

Affiché le



ID : 074-247400112-20210223-D_2021_13-DE

D. Notification de la modification du marché public

La notification consiste en la remise d'une copie de la modification du marché public au titulaire. Cette remise peut être opérée par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, coller dans ce cadre l'avis de réception postal daté et signé du titulaire. En cas de remise contre récépissé, le titulaire signera la formule ci-dessous.

Reçu à titre de notification, une copie de la présente modification du marché public.

A

, le

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20200470

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
26/11/2020	C0002062	U INOX	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	FOURNITURE ET POSE D'UN U EN INOX BROSSE SUR GARDE-CORPS VITRE TRIBUNES	1	1878.00	1 878,00	3
	MOINS-VALUE POUR REMPLACEMENT GARDE-CORPS VITRE PAR BARREAUDAGE sur les postes 7221(droit) et 7222 (rampant)	1	-516.00	-516,00	3

Conditions de règlement

VIREMENT A 45 JOURS

	Montants	EUR
H.T.	1 362,00 -516,00	1 362,00
T.V.A. (E) 20,00%		272,40
T.T.C.		1 634,40

COMMUNAUTE COMMUNES CRUSEILLES

268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20190226

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
14/05/2019	C0002062	PLUS-VALUE DIMENSION PORTE	VJO / BOIVIN JEROME

COMPLEXE SPORTIF LES EBEAUX

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	PLUS-VALUE POUR CHANGEMENT DE HAUTEUR DE LA PORTE DE GARAGE De 2100 à 2200 mm Article 8-1-1-1	1	420.00	420,00	3
Conditions de règlement			Montants	EUR	
VIREMENT A 45 JOURS			H.T.	420,00	
			T.V.A. (E) 20,00%	84,00	
			T.T.C.	504,00	



BP22
Lieu-dit LUPONNAS
01540 VONNAS
Tél. 04 74 50 03 45
email giroud-sas@orange.fr
Site www.metallerie-giroud.fr

Envoyé en préfecture le 24/02/2021
Reçu en préfecture le 24/02/2021
Affiché le 
ID : 074-247400112-20210223-D_2021_13-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20200463

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
18/11/2020	C0002062	GARDE-CORPS TALUS GARAGE	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	FOURNITURE ET POSE D'UN GARDE-CORPS RAMPANT AVEC POSE EN APPLIQUE comprenant : - 1 main-courante en tôle pliée - 1 lisse basse en cornière - Remplissage barraudé Finition RAL à définir <u>Longueur : 5800 mm</u>	1	1897.00	1 897,00	3
Conditions de règlement				Montants	EUR
VIREMENT A 45 JOURS				H.T.	1 897,00
				T.V.A. (E) 20,00%	379,40
				T.T.C.	2 276,40

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20200413

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
29/10/2020	C0002062	GRILLES VENTILATION	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	FOURNITURE ET POSE DE GRILLES DE VENTILATIONS AVEC GRILLAGE <u>Dimensions : 2500 x 1200 ht m</u>	4	696.00	2 784,00	3
Conditions de règlement				Montants	EUR
VIREMENT A 45 JOURS				H.T.	2 784,00
				T.V.A. (E) 20,00%	556,80
				T.T.C.	3 340,80

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20200502

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
14/12/2020	C0002062	CAILLEBOTIS	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	FOURNITURE ET POSE D'UN CAILLEBOTIS GALVANISE MAILLE 19X19 Section 30x20 avec cornières périphériques <u>Localisation : Local rangement</u>	1	717.00	717,00	3
Conditions de règlement				Montants	EUR
VIREMENT A 45 JOURS				H.T.	717,00
				T.V.A. (E) 20,00%	143,40
				T.T.C.	860,40



BP22
Lieu-dit LUPONNAS
01540 VONNAS
Tél. 04 74 50 03 45
email giroud-sas@orange.fr
Site www.metallerie-giroud.fr

Envoyé en préfecture le 24/02/2021
Reçu en préfecture le 24/02/2021
Affiché le 
ID : 074-247400112-20210223-D_2021_13-DE

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20200189

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
24/09/2020	C0002062	PORTAIL COURSIVE RDC / COMPLEXE SPORTIF	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	<p>FOURNITURE ET POSE D'UN PORTAIL A DEUX VANTAUX COMPRENANT :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Deux piliers en tube 100x100 soudés sur platines à cheviller (ht : 4200 mm) - Articulation sur pivots - Remplissage barradé dito garde-corps avec traverse intermédiaire - Verrouillage serrure un point avec béquille double - Finition thermolaqué RAL <p><u>Dimensions : 3730 x 1000 ht mm</u></p> <p>Compris dépose d'un module de garde-corps</p> <p><u>Localisation : Coursive RDC</u></p>	1	3536.00	3 536,00	3
Conditions de règlement		Montants		EUR	
VIREMENT A 45 JOURS			H.T.	3 536,00	
			T.T.C.	4 243,20	

COMMUNAUTE DE COMMUNES

DU PAYS CRUSEILLES
268 ROUTE DE SUET
74350 CRUSEILLES
FRANCE

Devis N° 20200352

Page 1/1

Date	Client	Vos références	Vos interlocuteurs
23/09/2020	C0002062	PROTECTION EP	VJO / JOURDAN PATRICE

Repère	Désignation	Quantité	Prix unitaire	Montant	TVA
	FOURNITURE ET POSE D'UN ARCEAU DE PROTECTION EN U AVEC 1 LISSE ET 3 PIEDS En tube ø101.6 Fixations par chevillage Dimensions : 1500/1000 x 1000 x 1000 x 400 ht mm Finition galvanisée	1	596.00	596,00	3
Conditions de règlement			Montants	EUR	
VIREMENT A 45 JOURS			H.T.	596,00	
			T.T.C.	715,20	